



**DECISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 FEVRIER 2018**

Le huit février deux mille dix huit

Le conseil municipal de la commune de SURY LE COMTAL (Loire) s'est réuni en session publique au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, en date du 08 février 2018, sous la présidence de Monsieur Le Maire.

PRESENTS : Mmes et Mrs MARTIN Y. - MAZET J. - BERNARD R. - BOASSO J.M. - HAREUX T. - BONNET S. Adjointes PINATEL M-C.- MICHEL G.- MATILLON P. - FAURE L. - BRESSET P. - FRERY P.- CHAMPAVERT Y.- FOURNEL I.- KRAFFT N. - JACQUEMOND M. - DOLE L. - YAVAZ Z. - FURNON R. - LANCELEVÉE N. - FOREST T- COCAGNE D Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : MERIDJI K. pouvoir à FAURE L. - GUILLERM Y. pouvoir à HAREUX T.- LEWER A. donne pouvoir à BERNARD R. - SZNYCER F. pouvoir à FURNON R. - THERRAT M.T- BERNARD L. - DE VERON D.

Nombre de conseillers

En exercice	29
Présents	22
Votants	26

Secrétaire élu : BONNET Sylvie

Début de la séance : 20H00

**Délibération n° 2018/08/02/01
Recrutement d'agents non titulaires**

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :
- De recruter deux adjoints techniques à temps complet pour une période de 6 mois.

**Délibération n° 2018/08/02/02
Modification de la composition des commissions municipales.**

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré après déroulement du vote :
Monsieur Cocagne David est élu à l'unanimité membre des commissions Bâtiments Communaux-Cimetière et Handicap.

**Délibération n° 2018/08/02/03
Modification de la composition du CCAS**

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré après déroulement du vote :
Monsieur Lancelevée Nicolas est élu à la majorité des votes avec 17 voix pour membre du CCAS.

**Délibération n° 2018/08/02/04
Débat d'Orientation Budgétaire 2018**

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :
- de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire de l'année 2018, pour le budget de la commune.

Délibération n° 2018/08/02/05

AP/CP pour le contrôle d'accès bâtiments communaux, système électronique de clés.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De modifier comme suit les crédits de paiements du programme de contrôle d'accès des bâtiments communaux à inscrire au budget communal,
- De solder l'AP/CP fin 2018.

Délibération n° 2018/08/02/06

AP/CP Groupe Scolaire

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De modifier comme suit les crédits de paiements du programme groupe scolaire à inscrire au budget communal,
- De solder l'AP-CP fin 2018.

Délibération n° 2018/08/02/07

AP/CP Programme de vidéoprotection

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 25 voix pour et une voix contre décide :

- De modifier comme suit les crédits de paiements du programme de vidéoprotection.

Délibération n° 2018/08/02/08

Demande de subvention au titre de la DETR 2018 pour le pôle festif et culturel.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat pour la rénovation du pôle festif et culturel.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.
- De dire que les dépenses afférentes à ce projet seront inscrites au budget primitif 2018.

Délibération n° 2018/08/02/09

Demande de subvention au titre de la DETR 2018 pour l'ingénierie de projet pour le devenir des anciens groupes scolaires

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat pour le devenir des anciens groupes scolaires.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.
- De dire que les dépenses afférentes à ce projet seront inscrites au budget primitif 2018

Délibération n° 2018/08/02/10

Demande de subvention au titre des amendes de police.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De valider le projet de travaux exposé ci-dessus ;
- De solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention destinée à financer ce projet, dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette demande de subvention.

Délibération n° 2018/08/02/11

Réforme des rythmes scolaires.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De solliciter une dérogation à l'organisation actuelle dès la rentrée de septembre 2018 avec de nouveaux rythmes scolaires établis sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

Délibération n° 2018/08/02/12
Convention de bénévolat pour la bibliothèque

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 25 voix pour et une abstention décide :

- D'autoriser Monsieur le maire à signer le projet de convention joint en annexe à la présente convention.

Délibération n° 2018/08/02/13
Tarifs communaux 2018

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'acter l'ensemble des tarifs proposés, et d'ajouter une caution de 50€ pour la foire de printemps 2018,
- D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette décision.

Délibération n° 2018/08/02/14

Convention de coopération entre les polices municipales de Saint Cyprien et Sury le Comtal.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De valider le projet de convention ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents liés à cette convention.

Délibération n° 2018/08/02/15

Avenant n°1 à la Convention pour la mise à disposition des locaux communaux situés dans la maison des services place du 08 mai avec le Département de la Loire.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De valider l'avenant n°1 à la Convention pour la mise à disposition des locaux communaux situés dans la maison des services place du 08 mai avec le Département de la Loire. ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents liés à cette convention.

Fin de la séance : 21H55

Sury Le Comtal, le 13 février 2018

Le Maire,
Yves MARTIN

